

Module n°4 : Module à destination des agent(e)s des services de ressources humaines [SANTE ACADEMIE]

Contexte

Cette formation vous permet de revisiter vos pratiques RH pour intégrer l'égalité dans vos processus. Appuyé·e sur des repères juridiques clairs, vous identifiez les risques et repartez outillé·e·s pour structurer un plan d'action adapté à votre structure et faire de l'équité un moteur durable de performance.

Objectifs

- Intégrer systématiquement la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion RH,
- Comprendre l'impact de la mixité des métiers,
- Connaître les fondements juridiques et les obligations de l'administration,
- Identifier les risques de contentieux et les points de vigilance,
- Analyser la situation comparée femmes / hommes,
- Proposer et mettre en œuvre les actions favorisant la mixité et l'articulation vie pro / perso,
- Connaître les interlocuteurs pour orienter les personnes dans les situations à risque de discrimination,
- Participer à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action Égalité professionnelle.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

Programme

MATIN

- **S'approprier les enjeux de l'égalité professionnelle** : Atelier collaboratif (World Café)
- **Contexte politique et légal** : Études de cas RH à travers le prisme de l'égalité,

■ **Impact de la mixité et de son intégration dans la GRH :** Co-construction d'une cartographie des risques et des bonnes pratiques

APRES-MIDI

■ **Diagnostic et élaboration d'un plan d'action RH pour sa structure.**

Ateliers collaboratifs :

- Outil diagnostic "éga pro" de l'ANACT : Rapport social unique et analyse de la situation comparée F/H dans sa structure
- Identification des axes d'amélioration
- Jeu de carte ANACT "les essentiels Ega Pro"
- Cartographie des acteurs internes et externes
- Création d'un plan personnalisé réaliste, progressif et structuré.

Public

Tous les agents des services de Ressources Humaines, ou des services centraux d'administration ou de gestion portant les missions RH au sein de l'établissement.

**Exercice
2026**

**Code de formation
2.02**

**Nature
AFR**

**Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES / SANTE ACADEMIE**

**Durée
7 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**